



COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGEOIS - 81380

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DÉCISION DU MAIRE N°10/2025

1.1.9 Marchés publics : Etude de sol de type G1 – Projet Vestiaires

### LE MAIRE DE LA COMMUNE,

- Vu le code de la commande publique et notamment son article R 2122-8, modifié par le décret 2019-1344 du 12 décembre 2019, permettant à l'acheteur de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € hors taxe,
- Vu l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, donnant pouvoir au Maire, par délégation du conseil municipal,
- Vu la délibération n°19/2020, du conseil municipal du 4 juillet 2020, portant élection de Madame Elisabeth CLAVERIE à la fonction de maire de la commune,
- Vu la délibération n°29/2020, du conseil municipal du 27 juillet 2020, portant délégation d'attributions au maire, en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,
- Considérant la nécessité de faire appel à un prestataire externe pour réaliser une étude de sol de type G1 sur le site du Stade Jean Vidal dans le cadre du projet de construction de vestiaires,
- Considérant les trois offres reçues pour la réalisation de cette mission,
- Considérant que l'offre de la Société SOLS et EAUX est l'offre économiquement la plus avantageuse,

### DÉCIDE

**Article 1 :** De conclure un contrat pour la réalisation d'une étude de sol de type G1 avec la société SOLS et EAUX – 5 route de l'endribet – 81470 CAMBON LES LAVAUR – SIRET 788 035 442 00037

**Article 2 :** La prestation consistera en la réalisation d'une mission de type G1 PGC : études géotechnique préalable phase « Principes généraux de construction »

**Article 3 :** Le montant de la prestation est fixé selon les conditions tarifaires indiquées au contrat à savoir un montant global annuel de 870 € HT, soit 1044 € TTC

**Article 4 :** Cette dépense est inscrite au budget 2025 de la commune.

**Article 5 :** Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Trésorier de la Trésorerie Albi Ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de cette décision.

Fait à Lescure d'Albigeois, le 12 mars 2025

**Le Maire,  
Elisabeth CLAVERIE**

